



TOURNOI DOUBLETTE HANDICAP 24 et 25 septembre 2022 BOWLING DE CHALLANS Règlement



ORGANISATION :

Les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022, le BOWLING CLUB DE CHALLANS organise un tournoi doublette handicap pour 24 équipes. Aucun remplaçant n'est autorisé.

LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « LE NAGADA », 3 rue Marcel Pagnol, 85300 CHALLANS.

GENERALITES :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur.

Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre 220 et sa moyenne. C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du dernier listing paru sur le site de la FFBSQ qui sera appliqué.

ELIMINATOIRES :

Chaque doublette effectuera deux séries de quatre lignes avec un décalage de 3 pistes vers la droite à l'issue de la première série. A son arrivée, un joueur de l'équipe tirera au sort le numéro de la piste pour la première série.

FINALE PETERSEN :

Les 8 premières équipes du classement établi après les 8 lignes des éliminatoires disputeront une finale petersen. Les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

En cas d'égalité pour la 8^{ème} place après les éliminatoires, sera qualifiée la doublette ayant le plus petit handicap équipe. En cas de nouvelle égalité, sera qualifiée celle qui aura le moins de quilles entre sa meilleure et sa plus mauvaise ligne handicap équipe. En cas de nouvelle égalité, l'équipe qualifiée sera celle qui a réalisé la meilleure dernière ligne handicap équipe.

Au cours de cette finale, il sera attribué un bonus de 60 quilles de bonification par match gagné et 30 quilles en cas d'égalité.

Pour l'établissement du classement des 8 équipes à l'issue de la petersen, en cas d'égalité, ce sont les règles indiquées ci-dessus qui seront appliquées.

INSCRIPTION :

Inscription obligatoire sur le site du club :

<https://bcc85.fr/tournois/saison-2022-2023/doublette-septembre/inscription/>

ENGAGEMENT :

Le montant de l'engagement est de **60 €** par joueur.

Règlement par chèque :

Après avoir reçu confirmation par e-mail de la prise en compte de l'inscription de l'équipe, un chèque de **120 €** ou deux chèques de **60 €** à l'ordre du « **BOWLING CLUB DE CHALLANS** » devront être adressés à l'adresse suivante : BOWLING CLUB DE CHALLANS, 5 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi.

En cas de forfait d'une équipe, son chèque sera encaissé, à moins qu'une équipe de remplacement puisse être trouvée avant le début de la compétition.

Règlement par virement :

L'inscription peut également être réglée par virement au bénéfice du club :

IBAN : FR76 1380 7008 1432 4210 6062 950

BIC : CCBPFRPPNAN

Dans ce cas, en cas de forfait d'une équipe, si une équipe de remplacement est trouvée avant le début de la compétition, le club remboursera les joueurs par virement également. De même au cas où le tournoi ne pourrait pas avoir lieu.

L'inscription de l'équipe ne sera définitive qu'à réception du règlement pour les deux joueurs.

Pour toute demande d'information : contact@bcc85.fr ou Patrick DUMOLEYN : 06 60 42 48 01

LISTE D'ATTENTE :

Une fois le tournoi complet, de nouvelles équipes pourront s'inscrire en liste d'attente via le formulaire d'inscription sur le site du club : <https://bcc85.fr/tournois/saison-2022-2023/doublette-septembre/inscription/>

Le club se réserve le droit d'annuler la participation d'équipes n'ayant pas fait parvenir leur règlement après les avoir alertées par e-mail et en leur laissant une semaine pour régulariser. Les places ainsi libérées seront attribuées aux équipes en liste d'attente par ordre d'inscription.

HORAIRES :

Eliminatoires – 2 x 4 lignes - poules de 8 équipes :

Poule A : samedi 24 septembre de 9H30 à 13H00

Poule B : samedi 24 septembre de 14H00 à 17H30

Poule C : dimanche 25 septembre de 9H30 à 13H00 (**priorité aux équipes dont au moins un des joueurs habite à plus de 60 kms de Challans**).

Reconditionnement à l'issue de la poule A et de la poule C avant la finale petersen.

Finale petersen pour les 8 premières équipes :

Dimanche 25 septembre à 14H00 – 7 matches - Podium et remise des prix vers 17H30.

Le club se réserve le droit de supprimer la poule B au cas où il y aurait moins de 17 équipes inscrites au 13 novembre 2022. Dans ce cas, les équipes y étant inscrites seraient déplacées en poule A et/ou en poule C suivant les disponibilités.

TOURNOI AVEC 24 EQUIPES

INDEMNITES PAR EQUIPE :

1^{er} : 220 € - 2^{ème} : 180 € - 3^{ème} : 160 € - 4^{ème} : 120 € - 5^{ème} : 100 € - 6^{ème} : 80 € - 7^{ème} : 60 €

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 24 équipes x 120 €	2 880,00 €	Lignage : 496 x 3,40 €	1 686,40 €
Sponsors	104,40 €	Arbitrage	90,00 €
		Frais d'organisation	288,00 €
		Indemnités	920,00 €
Total	2 984,40 €	Total	2 984,40 €

TOURNOI AVEC 16 EQUIPES

INDEMNITES PAR EQUIPE :

1^{er} : 220 € - 2^{ème} : 160 € - 3^{ème} : 110 € - 4^{ème} : 90 €

BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 16 équipes x 120 €	1 920,00 €	Lignage : 368 x 3,40 €	1 251,20 €
Sponsors	168,20 €	Arbitrage	65,00 €
		Frais d'organisation	192,00 €
		Indemnités	580,00 €
Total	2 088,20 €	Total	2 088,20 €

